

Les chutes (Evaluations)

Date de création du document 2008-2009

QCM

QUESTION 1/4 :

La marche est une modalité particulière du mouvement nécessitant l'intégrité des voies motrices, cérébelleuses, vestibulaires et des afférences proprioceptives. La mission des voies vestibulaires, plus précisément, est :

- A - d'être impliquées dans les réactions d'équilibre statique et dynamique.
- B - de participer au tonus postural et à l'information sur la direction et la vitesse du mouvement.
- C - . d'informer de la position des articulations et des membres dans l'espace.
- D - de contenir les systèmes pyramidal et extra-pyramidal.

(Réponse : B)

QUESTION 2/4 :

La marche, une activité alternée des membres inférieures, est dépendante de différents systèmes pour qu'elle puisse se réaliser. Parmi les systèmes y impliqués, le système antigravitaire sert à :

- A - mettre en place une suite de ruptures d'équilibre, une activité rythmique au cours de laquelle le poids du corps alterne d'un membre inférieur à l'autre, grâce à un appui unipodal.
- B - maintenir la posture en intégrant les informations de 4 modes de perception : la vue, le système vestibulaire, les voies sensitives afférentes proprioceptives, les voies sensitives afférentes tactiles épicrotiques.
- C - permettre l'adaptation posturale pour des débattements posturaux.
- D - maintenir l'attitude érigée en s'opposant à l'effet de la pesanteur, et dépendant de du tonus des muscles extenseurs des membres inférieurs et les muscles paravertébraux.

(Réponse : D)

QUESTION 3/4 :

Il est possible de distinguer plusieurs facteurs jouant un rôle important dans les risques de chute. Par « facteurs précipitants extrinsèques », une parmi les catégories de risques de chute, on entend :

A - tout événement pathologique favorisant la chute : les causes cardiaques, vasculaires, neurologiques, métaboliques ou encore iatrogènes.

B - les facteurs de risque chroniques.

C - les facteurs environnementaux : le port de chaussures inadaptées, les tapis mal fixés, les objets mal rangés ou trainant au sol, les animaux domestiques, le sol mouillé ou glissant etc.

D - les troubles de la vigilance et de l'état confusionnel, l'effet arythmogène et l'akinésie.

(Réponse : C)

QUESTION 4/4 :

Les caractéristiques du « syndrome post-chute » sont décrites comme :

A - une perte des réactions d'adaptation posturale.

B - une modalité spéciale du mouvement nécessitant le fonctionnement parallèle des voies motrices, vestibulaires, cérébelleuses et des afférences proprioceptives.

C - le déplacement corporel tout en assurant le maintien de son équilibre en orthostatisme

D - l'association d'une composante motrice et d'une composante psychologique définies par des troubles de la statique, le dysfonctionnement de la position debout, la difficulté de marcher.

E - la mise en place de l'ensemble des mouvements compensatoires automatiques permettant l'adaptation posturale.

(Réponse : AD)